

## **Retraité-es : la question du pouvoir d'achat n'est pas réglée !**

Les Lilas le 12 décembre 2018

Dans son intervention du 10 décembre, le Président de la République a confirmé la politique qu'il met en œuvre depuis 18 mois notamment celle concernant les retraité-es : gel des pensions en 2018 maintenu, indexation des pensions et retraites non rétablie... Tous les retraité-es continueront donc à perdre du pouvoir d'achat.

La suppression de l'augmentation de 1,7 point de la CSG ne concernera qu'une partie des retraité-es. En effet, ceux qui, en raison de leur faible pension en étaient déjà exonérés ou relevaient du taux réduit de 3,8%, et ceux qui perçoivent des pensions supérieures à 2 000 €, ne verront pas d'amélioration, y compris les retraité-es les plus pauvres. Et la formule du Président : «Pour ceux qui touchent moins de 2 000 euros par mois, nous annulerons en 2019 la hausse de CSG subie cette année» ne dit pas qu'en fait le calcul se fait sur la base du revenu fiscal de référence ce qui du coup ne concernera pas tous les retraité-es en dessous de 2000 euros...

A ce jour, aucune réponse n'est faite aux demandes d'audience renouvelées depuis plus d'un an par le groupe des 9 des retraité-es.

La colère des retraité-es demeure devant le refus du Président de répondre à leurs revendications.

Avec la FSU, ils poursuivront leurs actions, notamment le 18 décembre prochain devant le ministère des finances pour obtenir la suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraité-es et le retour de l'indexation des pensions sur les prix dès le 1er janvier 2019 (1,7 % et non 0,3%), première étape à une indexation sur les salaires.